

Année universitaire : 2023-2024

Composante : UFR Pharmacie

Statut de la formation : Actualisation

Formation

Intitulé de la formation : **Phytothérapie et Aromathérapie Clinique**

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR : 27/02/2018

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire : Université Libre Bruxelles

Responsable pédagogique : **Florence Souard**

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : Présentiel et Enseignement à distance

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		8
Formation continue		72
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Niveau II (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP : Non

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

- Prendre en charge les patients demandeur de pratiques complémentaires naturelles dans les sphères citées ci-dessous
- D'émettre un avis critique quant à la littérature.
- Maitriser les différentes pratiques
- Reconnaître un bon produit de santé par fonction de phytothérapie et aromathérapie

En fin de DU le participant sera capable de :

- Prendre en charge les patients demandeur de pratiques complémentaires naturelles dans les sphères citées ci-dessous (article 4)
- D'émettre un avis critique quand à la littérature.
- Maitriser les différentes pratiques
- De reconnaître un produit de santé par fonction de phytothérapie et aromathérapie

Le DU s'organisera en 2 temps. Lors du présentiel, il sera proposé une actualisation des connaissances, les intérêts et les limites des pratiques, l'origine des la tradition, les aspects règlementaires, les galéniques pour une pratique éthique.

Lors de la phase de e-learning, après des généralités, les différentes sphères thérapeutiques seront abordées, avec des options de prise en charge naturelles.

Le but est d'obtenir les clés pour être capable d'être autonome et être capable de proposer une prise en charge holistique en utilisant des produits de santé naturels (phyto ou aromathérapie)

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Médecins, pharmaciens chirurgiens-dentistes, sages-femmes, kinésithérapeutes, infirmiers, vétérinaires ou pour les futurs professionnels de santé, validation de la 5ème année ou inscription en internat.

2.2 Conditions d'admission

Dossier de candidature : CV + Lettre de candidature/motivation et Diplôme

Effectif maxi :80/ effectif mini :25

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : Octobre à juin

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : non

Volume horaire de la formation : 75h

20 h en présentiel et 50h enseignement en e learning

Nombre d'ECTS :

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

En présentiel : 20 h sur 3 jours

En e-learning : 50 h sur 14 modules

Les thèmes et sujets enseignés sont les suivants :

- Introduction et bases théoriques de la pratique (en présentiel)
- botanique, pharmacognosie, législation, ethnopharmacologie....
- Produits manufacturés et qualité (e-learning)
- Généralités sur la pratique (e-learning)
- Nous aborderons différentes sphères (en e-learning) telles que :
- pneumologie et infectiologie (
- gastro-entérologie
- angio-phlebologie-cardiologie
- dermatologie
- rhumatologie
- neurologie
- pathologie de la femme et gynécologie
- stomatologie
- endocrinologie
- accompagnement des pathologies chroniques inflammatoires

- accompagnement du cancer
- autres terrains particuliers : fibromyalgie, femme enceinte et allaitante, l'enfant, l'aromathérapie en milieu hospitalier
- autres médecines « naturelles » : médecines traditionnelles chinoises et ayurvédiques...

Comme vu ci-dessus, les enseignements auront lieu en grande partie en e-learning. Les participants auront donc la possibilité de déposer des questions relatives à l'enseignement sur un forum en ligne. Tous les participants auront la possibilité de voter pour ces questions pour permettre la sélection des questions les plus pertinentes. Trois sessions de réponses seront organisées au cours de l'année (en distanciel) en présence des intervenants concernés afin de répondre à ces questions posées en amont.

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire : oui

Rédaction d'un « case report » ou récit de situation complexe et authentique ou d'un retour d'expérience selon une trame fournie en début de cursus

*Date limite du dépôt : maximum 1 mois après le dernier enseignement en e-learning

Rapport de stage : non

Projets tuteurés : non

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

Présence obligatoire aux 3 1/2 jours en présentiel et avoir satisfait aux modalités d'évaluation de la formation ligne

Absences aux examens :

En cas d'absence aux examens, il existe une possibilité de redoublement. Il n'y aura pas de 2eme session.

III. Résultats

Article 5 : Jury

Périodes de réunion des jurys : Le jury se réunira dans le mois suivant la remise du rapport

Test d'autoévaluation en ligne 40% de la note finale

Rédaction D'un « Case Report » ou RSCA 60% de la note finale

Pour valider le diplôme, le candidat devra avoir obtenu une moyenne générale à 10/20

Possibilité de se réinscrire après accord du responsable ou du comité pédagogique

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Présence **obligatoire** aux 3 journées en présentiel

Participer à l'épreuve finale en ligne : test d'évaluation (QCM + cas clinique évolutif)

Rédaction d'un « Case Report » ou récit de situation complexe et authentique. Ce « case report » doit contenir 3 cas cliniques différents.

test d'évaluation en ligne (QCM + cas clinique évolutif)

Article 7 : Redoublement

En cas d'absence aux examens, il existe une possibilité de redoublement. Il n'y aura pas de 2eme session.

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 810€

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 1570€

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

Dans le cadre d'un DIU, le diplôme est signé par le Président de l'Université dans laquelle est inscrit le candidat.

Pour un DU, le diplôme est signé par le Président de l'Université Grenoble Alpes.

Une convention de collaboration entre l'Université Grenoble Alpes et l'Université libre de Bruxelles est signée et elle fixe la nature des collaborations entre les équipes administratives et pédagogiques.